



Déposé le 11.10.16

Scanné le _____

Séance du mardi 11.10.2016

16.QUE-055

Question simple

"Quel est l'état de compatibilité et de préparation des unités d'urgence et des services concernés du canton avec le système de navigation européen Galileo ?"

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Le 13.12.2013, le Conseil fédéral a approuvé un accord de coopération avec l'Union européenne (UE) concernant la participation de la Suisse au programme européen de navigation par satellite Galileo. L'accord a été signé le 18.12.2013 et est appliqué depuis le 01.01.2014.

Le programme européen de navigation par satellite Galileo a été lancé conjointement par l'UE et l'Agence spatiale européenne (ESA) en guise d'alternative au GPS américain.

Décidé en 2001, Galileo est un système de navigation par satellite de la précision de l'ordre du mètre qui se composera au final de 30 satellites. Il entrera normalement en service partiel dès la fin 2016, et sa mise en service complète est prévue en 2020.

Ce système de navigation de nouvelle génération offrira cinq services différents, notamment un service de signal de localisation précis et librement accessible, et un service de signal de localisation plus précis pour les applications commerciales. Il offrira également des applications dans le domaine de la sécurité et des urgences, notamment pour la détection précise des balises de détresse dans les opérations de sauvetage dites SAR (« Search and Rescue »), que ce soit en mer ou en montagne.

Si le système Galileo sera compatible avec le système GPS américain, et même le système russe GLONASS, il apparaît par contre que bon nombre d'appareils de géolocalisation actuellement en service (ou même actuellement en vente) ne sont pas compatibles avec le système Galileo et demanderont donc, soit d'être actualisés (software), soit d'être changés (hardware).

Sachant que beaucoup ou presque tous les éléments d'intervention du canton, notamment la police, les pompiers et les services sanitaires (sur terre, sur l'eau et dans les airs), sont équipés du GPS pour leurs interventions, et que la précision des localisations et déplacements sur la carte peut être déterminante pour les interventions, je pose la question suivante au Conseil d'Etat.

Quel est l'état de compatibilité et de préparation des unités d'urgence et des services concernés du canton avec le système de navigation européen Galileo, et cas échéant ses conséquences en terme d'équipements ?

Merci de nous renseigner !

Chavannes-près-Renens, 11.10.2016

Alexandre RYDLO, Député socialiste